

Préambule

En raison des capacités limitées des infrastructures actuelles, l'établissement ne peut garantir ni la disponibilité de stations de recharge pour les engins de circulation électrique, ni la sécurité des parkings dédiés. Les élèves doivent donc être conscients que l'utilisation de ces engins est soumise à ces contraintes.

Informations sur l'Élève :

Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Classe :
Date de naissance :

Informations sur l'Engin de Circulation Électrique :

Type d'engin (ex : trottinette électrique, vélo électrique...) :
Marque et modèle :
Numéro de série (si disponible) :

Engagement de l'Élève

En tant qu'utilisateur d'un engin de circulation électrique au sein de l'établissement scolaire, je m'engage à respecter les règles suivantes :

1. Port du casque :

Je m'engage à toujours porter un casque lorsque j'utilise mon engin de circulation.

2. Equipements lumineux :

Je m'engage à ce que mon engin soit équipé d'équipements lumineux conformes à la législation et à les utiliser lorsque je circule dans des conditions de faible visibilité ou la nuit.

3. Assurance :

Je déclare que mon engin de circulation électrique est couvert par une assurance responsabilité civile.

N° de police d'assurance :

4. Charge des Batteries :

Je m'engage à ne charger mon engin de circulation électrique que dans les endroits prévus à cet effet par l'établissement.

5. Prêt de l'Engin :

Je m'engage à ne pas prêter mon engin de circulation électrique à d'autres élèves.

6. Circulation dans l'Établissement :

Je m'engage à ne pas circuler avec mon engin dans l'établissement.

En cas de non-respect des engagements mentionnés ci-dessus, tout manquement peut entraîner une interdiction temporaire ou définitive de garer son engin au sein de l'établissement.

Signature de l'élève

Signature du/des responsables légaux